



EGIDE SA

Siège social : SITE SACTAR – 84500 BOLLENE
Société anonyme au capital de 9 811 589 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

EGIDE SA

Siège social : SITE SACTAR – 84500 BOLLENE
Société anonyme au capital de 9 811 589 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de la société EGIDE SA,

Impossibilité de certifier

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EGIDE SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous sommes dans l'impossibilité de certifier que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. En effet, en raison de l'importance des points décrits dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier », nous n'avons pas été en mesure de collecter les éléments suffisants et appropriés pour fonder une opinion d'audit sur ces comptes.

Fondement de l'impossibilité de certifier

1. Continuité d'exploitation

Dans notre rapport du 27 juin 2025 relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2024, nous avons formulé une impossibilité de certifier notamment du fait que nous n'avons pas été en mesure de collecter les éléments suffisants et appropriés permettant de justifier le maintien du principe de continuité d'exploitation retenu par la société pour la préparation de ses comptes annuels.

Cette limitation subsiste à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2025, notamment quant aux hypothèses retenues sous-tendant les besoins de trésorerie des filiales américaines sur l'exercice 2026 et des conséquences sur la trésorerie d'Egide SA en lien avec le soutien financier vis-à-vis de ses filiales.

2. Comptes et transactions inter-compagnies

Dans notre rapport du 27 juin 2025 relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2024, nous avons formulé une impossibilité de certifier en raison notamment de l'insuffisance des procédures de contrôle interne concernant le suivi et la réconciliation des comptes et transactions inter-compagnies qui ne nous permettaient pas de vérifier le montant des comptes et transactions inter-compagnies.

Cette limitation subsiste au 31 décembre 2025 du fait de l'absence de conventions intra-groupe formalisées pour justifier des flux et de leur élimination entre les entités du groupe.

Observations

Nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans les notes suivantes de l'annexe :

- Note 3.3 « changement de réglementation comptable » concernant les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 ;
- Note 3.6 « immobilisations financières » concernant le changement d'estimation de la valeur d'utilité des titres de participation Egide USA LLC qui a conduit à comptabiliser au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 une dotation pour dépréciation des titres EGIDE USA LLC pour un montant de 5 609 K€ ;
- Note 12 « tableau des dépréciations » concernant les dépréciations comptabilisées au titre des créances rattachées aux participations et comptes courants intra-groupes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas d'appréciation complémentaire aux points décrits dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Outre l'incidence éventuelle des points décrits dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier », la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires, appellent de notre part l'observation suivante :

le rapport de gestion du Conseil d'administration ne précise pas que la perte de l'exercice a pour conséquence de porter les capitaux propres à un montant inférieur à la moitié du capital social et qu'il appartient au Conseil d'administration, en conséquence, de convoquer une assemblée générale extraordinaire dans le délai de quatre mois qui suit l'approbation des comptes à l'effet de décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la société.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de Commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'effectuer un audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Nous avons réalisé notre mission dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Fait à Paris, le 3 juillet 2026
Le commissaire aux comptes

RSM Paris

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Régine STEPHAN

Associé



COMPTES SOCIAUX 2025

EGIDE SA

(Montants en euros)

Société anonyme au capital de 9.811.589 euros au 31 décembre 2025
Siège social : Site Sactar – 84500 – BOLLENE
SIREN 338 070 352 RCS AVIGNON

Bilan actif (en euros)

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	311 582	308 465	3 117	4 669
Fonds commercial	152 449	152 449		
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	464 031	460 914	3 117	4 669
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	19 901	9 354	10 548	12 595
Installations techniques, matériel et outillage industriel	8 253 193	7 815 291	437 902	466 205
Autres immobilisations corporelles	1 245 181	1 108 804	136 377	214 289
Immobilisations en cours	367 049		367 049	433 220
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	9 885 325	8 933 449	951 876	1 126 308
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	82 984 842	82 594 296	390 546	6 000 000
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	435 415		435 415	447 735
TOTAL immobilisations financières :	83 420 257	82 594 296	825 961	6 447 735
ACTIF IMMOBILISÉ	93 769 612	91 988 659	1 780 953	7 578 713
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	3 399 620	1 356 959	2 042 661	1 934 059
Stocks d'en-cours de production de biens	1 034 784		1 034 784	792 608
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	1 440 124	641 686	798 438	709 070
Stocks de marchandises	4 808	3 490	1 318	
TOTAL stocks et en-cours :	5 879 336	2 002 135	3 877 201	3 435 737
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	351 221		351 221	45 853
Créances clients et comptes rattachés	1 550 193	509 186	1 041 007	1 134 449
Autres créances	5 324 940	3 928 114	1 396 826	6 029 713
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	7 226 354	4 437 300	2 789 054	7 210 015
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 802 360		1 802 360	1 442 339
Charges constatées d'avance	257 718		257 718	169 374
TOTAL disponibilités et divers :	2 060 077		2 060 077	1 611 713
ACTIF CIRCULANT	15 165 768	6 439 435	8 726 332	12 257 465
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif	486 121		486 121	
TOTAL GÉNÉRAL	109 421 501	98 428 094	10 993 407	19 836 177

Bilan passif (en euros)

RUBRIQUES	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 9 807 978	9 811 589	9 800 370
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	798 821	798 074
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	355 876	355 876
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	5 311 006	5 311 006
Autres réserves		
Report à nouveau	-3 470 520)	-3 402 414
Résultat de l'exercice	(10 469 665)	-68 106
TOTAL situation nette :	2 337 107	12 794 806
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	395 173	459 857
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	2 732 280	13 254 662
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	985 573	65 952
Provisions pour charges	494 711	474 970
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 480 284	540 922
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	212 568	476 923
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 426 205	982 361
Emprunts et dettes financières divers	476 984	539 471
TOTAL dettes financières :	2 115 757	1 998 755
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	6 460	
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 152 065	2 599 171
Dettes fiscales et sociales	1 341 981	1 269 491
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	95 272	142 178
TOTAL dettes diverses :	4 595 778	4 010 840
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	6 711 535	6 040 593
Ecarts de conversion passif	69 307	
TOTAL GÉNÉRAL	10 993 407	19 836 177

Compte de résultat (première partie en euros)

RUBRIQUES	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Ventes de marchandises	91 549	137 417
Production vendue de biens	16 046 061	13 685 158
Production vendue de services	674 144	1 310 448
Chiffres d'affaires nets	16 811 754	15 133 023
Production stockée	351 060	222 224
Production immobilisée	-	-
Subventions d'exploitation	97 152	148 043
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	166 934	85 530
Autres produits	116 150	14 477
PRODUITS D'EXPLOITATION	17 543 050	15 603 298
CHARGES EXTERNES		
Achats de marchandises [et droits de douane]	(756)	66 615
Variation de stock de marchandises	(1 319)	(3 268)
Achats de matières premières et autres approvisionnements	5 364 707	4 033 790
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]	(321 199)	62 252
Autres achats et charges externes	3 849 695	3 781 039
TOTAL charges externes :	8 891 128	7 940 428
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	182 614	195 035
CHARGES DE PERSONNEL		
Salaires et traitements	5 013 004	4 833 120
Charges sociales	1 948 851	2 027 521
TOTAL charges de personnel :	6 961 855	6 860 641
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	312 911	245 182
Dotations aux provisions sur immobilisations	-	-
Dotations aux provisions sur actif circulant	4 752 192	417 244
Dotations aux provisions pour risques et charges	504 961	288
TOTAL dotations d'exploitation :	5 570 065	662 714
VALEURS COMPTABLES DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES CEDEES	5 221	-
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	338 735	386 348
CHARGES D'EXPLOITATION	21 949 617	16 045 165
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(4 406 568)	(441 867)

Compte de résultat (deuxième partie en euros)

RUBRIQUES	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3	3
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Différences positives de change	1 136	6 797
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	1 138	6 800
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	6 095 575	-
Intérêts et charges assimilées	178 282	172 226
Différences négatives de change	48 926	17 398
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	6 322 783	189 623
RÉSULTAT FINANCIER	(6 321 644)	(182 823)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(10 728 212)	(624 690)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	320 315
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	278 457
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	598 772
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	287 309
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-	-
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	287 309
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-	311 463
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	-	-
Impôts sur les bénéfices	(258 547)	(245 121)
TOTAL DES PRODUITS	17 544 188	16 208 871
TOTAL DES CHARGES	28 013 853	16 276 977
BÉNÉFICE OU PERTE	(10 469 665)	(68 106)

A N N E X E
aux Comptes Sociaux
Exercice 2025

1.	FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE.....	7
2.	ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....	9
3.	PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	10
3.1	<i>REFERENTIEL</i>	10
3.2	<i>CONTINUE D'EXPLOITATION</i>	10
3.3	<i>CHANGEMENT DE REGLEMENTATION COMPTABLE</i>	11
3.4	<i>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</i>	11
3.5	<i>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</i>.....	12
3.6	<i>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</i>	13
3.7	<i>STOCKS</i>.....	13
3.8	<i>CREANCES CLIENTS</i>	14
3.9	<i>AUTRES CREANCES</i>	14
3.10	<i>CAPITAUX PROPRES</i>	14
3.11	<i>EMPRUNTS</i>	14
3.12	<i>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</i>	15
3.13	<i>OPERATIONS EN DEVISE ET ECARTS DE CONVERSION</i>.....	15
3.14	<i>CHIFFRE D'AFFAIRES</i>.....	16
	NOTES COMPLEMENTAIRES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT.....	17
4.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	17
5.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES.....	18
6.	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	19
7.	STOCKS ET EN-COURS.....	20
8.	CREANCES CLIENTS	21
9.	ÉCHEANCE DES CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	21
10.	CAPITAUX PROPRES	22
11.	PROVISIONS	23
12.	TABLEAU DES DEPRECIATIONS.....	24
13.	ECHEANCES DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	24
14.	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	25
15.	CHARGES A PAYER.....	25
16.	PRODUITS A RECEVOIR.....	26
17.	TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS	27
18.	IMPOT SOCIETES ET DEFICITS FISCAUX.....	28
19.	VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEURS D'ACTIVITE	28
20.	RESULTAT FINANCIER.....	29
21.	RESULTAT EXCEPTIONNEL	29
22.	REMUNERATION DES DIRIGEANTS	29
23.	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	29
24.	AUTRES ENGAGEMENTS	30
25.	VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN	31

	EGIDE SA Comptes sociaux au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2025	Page 7
--	--	--------

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels établis au 31 décembre 2025, dont le total du bilan est de 10.993.407 euros et le compte de résultat annuel, présenté sous forme de liste, dégage une perte de 10.469.665 euros arrêté par le conseil d'administration du 25 juin 2026. Ces comptes font également l'objet d'une consolidation, Egide SA étant la société mère consolidante.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.

L'ensemble des informations présentées ci-après sont en euros ou milliers d'euros (K€), sauf indication contraire.

1. Faits significatifs de l'exercice

Augmentation du chiffre d'affaires

En 2025, Egide SA affiche une progression solide de son activité portant son chiffre d'affaires de 15.1 M€ en 2024 à 16.8 M€ en 2025. Cette croissance est tirée principalement par la forte dynamique de l'Imagerie Thermique, représentant l'essentiel de la croissance annuelle de l'entité. Cette évolution illustre la montée en gamme du mix produits (Imagerie Thermique et Optronique) en France. La croissance de l'activité 2025 d'Egide SA témoigne ainsi d'une orientation claire vers les lignes à forte valeur technologique (Défense, Optronique), en parfaite continuité avec la stratégie déployée au niveau du Groupe.

Impact des filiales américaines sur le résultat 2025

Malgré la hausse de son chiffre d'affaires, le résultat net d'Egide SA au titre de l'exercice 2025 correspond à une perte de 10.469.665 euros. Ce résultat net est notamment impacté par la comptabilisation sur 2025 – compte tenu des pertes enregistrées par les filiales américaines d'Egide SA en 2024 et 2025 - d'une dotation pour dépréciation des titres financiers détenus par la Société sur sa filiale Egide USA Inc à hauteur de 5.609.454 Euros et de la dépréciation des comptes courants et créances commerciales détenus sur ces filiales à hauteur de 4.404.864 Euros. Sans ces écritures exceptionnelles, le résultat d'exploitation de la Société au titre de l'exercice 2025 se serait élevé à -1.704 Euros et son résultat net à -455.347 Euros.

Nomination d'Ignace DUPON en tant que Directeur Général

M. David HIEN a quitté le Groupe Egide et ses fonctions de Directeur Général le 31 juillet 2025. Le Conseil d'Administration, réuni le 1er juillet 2025 sous la présidence de M. Philippe BENSUSSAN, a annoncé la nomination de M. Ignace DUPON à la direction générale du Groupe, effective à compter du 1er août 2025.

Cette nomination s'inscrit dans une logique de continuité opérationnelle et stratégique, Ignace DUPON ayant occupé des postes clés au sein du Groupe depuis plus de dix ans, notamment en tant que dirigeant des filiales américaines EGIDE USA depuis 2023 et Santier depuis 2024.

	EGIDE SA Comptes sociaux au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2025	Page 8
--	--	--------

Changement des commissaires aux comptes

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, le mandat du Commissaire aux Comptes titulaire, PwC, n'a pas été renouvelé pour l'exercice 2025. Le Conseil d'Administration remercie PwC pour son accompagnement et la qualité de son travail au cours des exercices précédents.

Modifications statutaires

Lors de l'Assemblée Générale du 10 septembre 2025, plusieurs articles des statuts de la Société ont été modifiés (articles 11, 14, 15, 16, 17 et 19). Ces modifications visent à adapter les statuts aux évolutions récentes de la gouvernance du Groupe et à renforcer la clarté de certaines dispositions relatives au fonctionnement du Conseil d'Administration et à la direction générale. Pour plus de précisions sur la nature de ces modifications, il convient de se référer au procès-verbal de l'Assemblée Générale du 10 septembre 2025.

	EGIDE SA Comptes sociaux au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2025	Page 9
--	--	--------

2. Événements postérieurs à la clôture

Regroupement des opérations américaines sur le site d'Egide USA (Cambridge, MD) et fermeture programmée du site de Santier (San Diego, CA)

Le 20 mars 2026, le Groupe a annoncé le regroupement de ses opérations industrielles américaines sur son site de Cambridge (Maryland, USA), accompagné de la fermeture programmée du site de Santier (San Diego, Californie) et du transfert progressif des activités correspondantes.

Cette décision s'inscrit dans la stratégie de simplification de l'organisation industrielle du Groupe en Amérique du Nord et vise à renforcer sa compétitivité ainsi que sa performance opérationnelle.

A la date d'arrêté des comptes 2025 d'Egide SA, ce projet de regroupement industriel était en cours de réalisation. La transition est conduite de manière progressive, en coordination avec les clients concernés, afin d'assurer la continuité de service. La production sur le site de San Diego a pris fin et a été arrêtée à fin avril 2026. La fermeture effective du site, comprenant les opérations de nettoyage et de finalisation, interviendra au cours de l'été 2026.

Situation géopolitique au Moyen-Orient

L'évolution de la situation géopolitique au Moyen-Orient constitue un facteur d'attention pour le Groupe, compte tenu de ses effets potentiels sur l'environnement économique, les conditions de marché et, plus généralement, l'activité de certaines zones ou certains clients exposés.

	EGIDE SA Comptes sociaux au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2025	Page 10
--	--	---------

3. Principes, règles et méthodes comptables

3.1 *Référentiel*

Les comptes sociaux d'Egide SA ont été établis selon les règles comptables françaises, en conformité avec les dispositions du Code de commerce (décret comptable du 29 novembre 1983) et conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n°2014-03 tel qu'amendé notamment par le règlement ANC n°2022-06. Les données chiffrées sont exprimées en milliers d'euros (K€) ou euros (€).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principes comptables appliqués sont présentés ci-après.

3.2 *Continuité d'exploitation*

En 2025, Egide a poursuivi son recentrage sur ses marchés stratégiques, en particulier la Défense et l'Aérospatiale, ainsi que sur les applications à forte intensité technologique, dont l'imagerie thermique constitue un moteur structurant de développement.

Dans un environnement marqué par des tensions géopolitiques persistantes et par le renforcement des politiques de souveraineté en Europe, la dynamique des marchés de la Défense constitue un facteur de soutien à l'activité d'Egide.

Egide entend s'appuyer sur la diversification de son portefeuille clients et produits, ainsi que sur son positionnement sur les applications critiques pour soutenir son développement et renforcer progressivement la résilience de son modèle d'affaires.

Egide poursuit en parallèle l'évolution de son organisation commerciale, en renforçant la gestion des comptes clés et de ses actions de développement commercial, afin d'améliorer la captation de nouvelles opportunités de croissance sur ses marchés prioritaires.

Enfin, la rationalisation du dispositif industriel en Amérique du Nord, avec la fermeture du site de Santier et le regroupement de ses opérations sur le site d'Egide USA à Cambridge, vise à contribuer à la concentration des ressources, au renforcement de la cohérence industrielle du Groupe et à l'amélioration progressive de sa performance opérationnelle et financière. Ce transfert se fait de manière progressive, Santier poursuivant l'exécution de toutes les commandes en cours et les nouvelles commandes étant traitées par Egide USA, la fermeture effective du site de Santier à San Diego devant en principe intervenir au cours du second semestre, une fois les livraisons finales assurées. Durant cette période de réorganisation, les activités américaines du Groupe bénéficient du soutien financier d'Egide SA.

	EGIDE SA Comptes sociaux au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2025	Page 11
--	--	---------

3.3 Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022 06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le Plan Comptable Général (PCG) et s'applique à compter du 1er janvier 2025. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers.

Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement. Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles.

Impacts de la nouvelle définition du résultat exceptionnel sur l'exercice 2025

A compter du 1er janvier 2025, conformément à l'article 513-5 du PCG, le résultat exceptionnel comprend :

- les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement ;
- les écritures comptables d'origine exclusivement fiscale ;
- les changements de méthode comptable comptabilisés en résultat, lorsque leur traitement en capitaux propres est exclu en raison de dispositions fiscales ;
- les corrections d'erreurs, à l'exception de celles qui concernent des écritures initialement imputées directement sur les capitaux propres.

Ce changement entraîne le classement en résultat courant d'opérations qui, avant l'application du nouveau règlement, étaient comptabilisées par nature en résultat exceptionnel. La modification de la définition du résultat exceptionnel n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes de l'exercice 2025. En 2024, le résultat exceptionnel publié correspondait à un profit de 311 463 Euros et était principalement constitué de subvention d'investissement et de reprise de provision pour risques aux Prud'hommes.

Impacts de la suppression de la technique des transferts de charges sur l'exercice 2025

La suppression de la technique des transferts de charges entraîne le classement d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions et transferts de charges », dans d'autres postes de charges ou de produits. La suppression de la technique des transferts de charges n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes des exercices 2024 et 2025.

3.4 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition, augmenté des frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Les droits de mutation, commissions et honoraires se rapportant à l'acquisition des immobilisations incorporelles sont directement enregistrés en charges de l'exercice, conformément au règlement ANC 2022-06.

Compte tenu du caractère « sur mesure » des produits commercialisés par Egide, les frais de recherche et développement portent, pour l'essentiel, sur des projets développés en partenariat avec ses clients. Ces coûts sont ensuite incorporés dans les coûts de prototypes facturés aux clients. En conséquence, aucun frais de recherche et développement n'est immobilisé à l'actif du bilan.

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement selon leur durée d'utilisation prévue. Les taux d'amortissements linéaires pratiqués sont les suivants :

	Linéaire
Droits représentatifs de savoir-faire acquis (licences)	10 à 20 %
Logiciels	20 à 33,33 %
Brevets	8,33 %

Une dépréciation complémentaire (perte de valeur) est comptabilisée dès lors qu'il a été identifié une baisse significative des avantages économiques futurs initialement prévus. A la clôture de l'exercice, les immobilisations incorporelles sont présentées au bilan à leur coût d'acquisition diminué des amortissements et des pertes de valeur.

3.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition, augmenté des frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Les droits de mutation, commissions et honoraires se rapportant à l'acquisition des immobilisations corporelles sont directement enregistrés en charges de l'exercice, conformément au règlement ANC 2022-06.

Les immobilisations en cours correspondent à des immobilisations non encore mises en service à la clôture de l'exercice.

Les immobilisations corporelles sont amorties de manière linéaire sur leur durée d'utilisation prévue.

La base d'amortissement ne tient pas compte de valeurs résiduelles à la fin de l'utilisation de ces actifs car aucune valeur résiduelle significative n'a été identifiée pour les immobilisations corporelles de la société.

Quand - au sein d'une immobilisation corporelle - des composants significatifs sont identifiés avec des durées d'utilité différentes, ces composants sont comptabilisés séparément et amortis selon leur propre durée de vie. Les dépenses relatives au remplacement et au renouvellement d'un composant d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct, et l'équipement remplacé est sorti de l'actif. Les actifs significativement décomposables sont les fours « céramique » dont le remplacement de la thermique (environ 20 % de la valeur totale du four) a lieu tous les 4 ans alors que la durée d'utilité de ces fours est de 10 ans.

Les taux d'amortissements linéaires pratiqués sont les suivants :

	Linéaire
Constructions	4 %
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	10 %
Fours (structure, hors composants identifiés)	10 %
Thermique des fours céramique (composants identifiés)	25 %
Equipements de production de céramique (sérigraphie, via filling ...)	12,50 %
Installations de production de céramique (salle blanche, banc de coulage ...)	10 %
Equipements d'usinage du graphite (centres d'usinage à commande numérique)	10 %
Autres installations techniques, matériel et outillage industriel	12,50 à 33,33 %
Matériel et mobilier de bureau, autres agencements et installations	10 à 33,33 %

Une dépréciation complémentaire (perte de valeur) est comptabilisée dès lors qu'il a été identifié une baisse significative des avantages économiques futurs initialement prévus. A la clôture de l'exercice, les immobilisations corporelles sont présentées au bilan à leur coût d'acquisition diminué des amortissements et des pertes de valeur.

	EGIDE SA Comptes sociaux au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2025	Page 13
--	--	---------

3.6 Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation correspond à leur coût d'acquisition à la date d'entrée dans le patrimoine de la société.

Les droits de mutation, commissions et honoraires se rapportant à l'acquisition des immobilisations financières sont directement enregistrés en charges de l'exercice, sur option prise conformément au règlement ANC n°2014-03.

À la clôture, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'utilité. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée à hauteur de la différence entre ces deux valeurs.

La valeur d'utilité des titres de participation est appréciée en tenant compte des éléments disponibles à la date d'établissement des comptes, notamment la quote-part de situation nette à la date de clôture des sociétés détenues, les perspectives de rentabilité, les perspectives de réalisation, les flux de trésorerie prévisionnels lorsque ceux-ci peuvent être estimés de manière suffisamment fiable, ainsi que les informations économiques et opérationnelles propres aux entités concernées.

Au 31 décembre 2025, la société a révisé les modalités d'estimation de la valeur d'utilité des titres de participation EGIDE USA LLC, relatifs au sous-groupe américain, pour retenir la quote-part de situation nette de cette société à la clôture, au lieu d'une évaluation fondée sur les flux prévisionnels de trésorerie. Ce changement est motivé par la situation financière des entités américaines fin 2025 rendant incertain l'établissement de prévisions financières fiables.

Cette évolution des modalités d'estimation de la valeur d'utilité constitue un changement d'estimation comptable, qui a conduit à comptabiliser, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, une dotation complémentaire aux dépréciations des titres EGIDE USA LLC de 5 609 K€. La valeur nette comptable des titres EGIDE USA LLC ressort ainsi à 391 K€ au 31 décembre 2025.

3.7 Stocks

Les stocks sont valorisés de la manière suivante :

- Les matières premières approvisionnements et marchandises correspondent à leur coût historique d'acquisition, augmenté des frais accessoires d'achat.
- Les stocks en cours, de produits finis et de semi-finis sont évalués au coût historique selon la méthode du coût réel de production de chacun des lots en stock. Ce coût comprend :
 - les coûts d'acquisition des matières premières et des composants,
 - la main d'œuvre directe (heures réelles pointées pour un lot valorisé au taux horaire chargé de l'atelier correspondant),
 - les coûts de sous-traitance réels,
 - les frais généraux (qui couvrent les coûts indirects de production) calculés sur la base d'un pourcentage appliqué au coût direct de production.

Les matières premières, les produits semi-finis et finis donnent lieu à la constitution de dépréciations calculées en fonction de leur ancienneté et de leurs perspectives d'utilisation ou de vente.

	EGIDE SA Comptes sociaux au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2025	Page 14
--	--	---------

Ces dépréciations sont calculées, sur la base du stock non réservé pour des commandes clients, de la manière suivante :

- 35% pour le stock de moins de 12 mois
- 75% pour le stock de 13 à 24 mois
- 100% pour le stock de plus de 24 mois.

En complément, des provisions pour dépréciation de stock sont constituées lorsque les prix de revient sont supérieurs aux prix de vente, diminués des frais de commercialisation des produits.

3.8 Créances clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances présentant, le cas échéant, des risques de non-recouvrement, font l'objet de dépréciations à hauteur de la valeur estimée du risque.

En ce qui concerne l'affacturage, le compte Client est soldé lors du transfert de la créance au factor matérialisé par la quittance subrogative. La créance qui naît ainsi vis-à-vis du factor s'éteint lors du financement de la quittance, sous déduction de la retenue de garantie et des frais et commissions dus.

3.9 Autres créances

Les autres créances, enregistrées à leur valeur nominale, sont essentiellement composées des comptes courants avec les filiales d'Egide SA. Elles représentent des avances de fonds versées par Egide SA et utilisés pour financer temporairement les besoins de trésorerie de la filiale concernée.

Une dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, lorsqu'un risque de non-recouvrement est identifié, en particulier s'agissant de comptes courants des filiales dont les titres de participation associés sont eux-mêmes dépréciés.

3.10 Capitaux propres

En application du plan comptable général, les subventions d'équipement destinées à acquérir des immobilisations sont inscrites dans les comptes 13 présentés au passif du bilan dans les fonds propres. La reprise des subventions d'investissement qui financent des immobilisations amortissables s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement des immobilisations acquises au moyen de ces subventions.

3.11 Emprunts

Les emprunts sont comptabilisés à leur valeur nominale. Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de l'exercice.

	EGIDE SA Comptes sociaux au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2025	Page 15
--	--	---------

3.12 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et pour charges sont destinées à couvrir les risques et charges que des événements survenus, ou en cours, rendent probables.

La Société comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente et pouvant être estimée de façon fiable.

Elles comprennent notamment :

- les provisions constituées au titre des indemnités de fin de carrière et les médailles du travail
- les provisions pour charges qui sont des provisions pour couvrir les litiges prudhommaux

Provisions pour indemnités de départ à la retraite et avantages similaires

Les indemnités de départ en retraite, les allocations d'ancienneté et les médailles du travail font l'objet d'une provision calculée conformément aux nouvelles recommandations comptables depuis 2021. Les engagements d'indemnités de départ en retraite et les allocations d'ancienneté résultent des conventions collectives et accords d'entreprise applicables à chaque établissement.

Les engagements relatifs aux médailles du travail sont calculés conformément aux dispositions légales en la matière.

L'effet de l'actualisation récurrente et des variations normales des variables du calcul de la provision (ancienneté, mouvement de personnel, taux d'actualisation, etc. ...) est constaté intégralement en compte de résultat.

Provisions pour charges

Des provisions pour litiges prudhommaux sont comptabilisées si nécessaire. Le montant de la provision correspond à l'évaluation par la société du risque probable par rapport aux demandes faites par les salariés auprès des prudhommes. Ce montant reste en provision jusqu'au dénouement du contentieux et au paiement des éventuels montants décidés par un Conseil des Prud'hommes ou une Cour d'appel.

3.13 Operations en devise et écarts de conversion

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en euro au cours de fin de période. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « Écart de conversion ». Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité.

Les achats et les ventes en devises sont enregistrés dans le compte de résultat au taux de la date des opérations.

	EGIDE SA Comptes sociaux au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2025	Page 16
--	--	---------

3.14 Chiffre d'affaires

Les revenus générés par la Société proviennent essentiellement de la vente de boîtiers hermétiques et accessoirement de frais d'outillage s'y rapportant facturés sous forme de services.

Ces biens (les boîtiers) sont vendus sur la base de bons de commande client qui incluent des prix fixes et déterminables. Le chiffre d'affaires généré résulte de conditions contractuelles fixées en amont de la fabrication de ces produits (montant, délai, etc...)

Les produits sont expédiés selon l'incoterm départ usine (incoterm EXW). Le chiffre d'affaires est reconnu et facturé lors du transfert des risques soit lors de l'expédition des produits, soit lors de la mise à disposition à l'usine, donc rattaché à l'exercice comptable 2025.

Notes complémentaires sur le bilan et le compte de résultat

4. Immobilisations incorporelles

4.1. Concessions, brevets, licences et fonds commercial

La variation des immobilisations incorporelles sur l'exercice 2025 s'analyse comme suit :

Rubriques (euros)	Valeur brute début exercice	Acquisitions apports	Diminutions par cessions ou mises hors service	Valeur brute fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
dont Concessions, brevets, licences	421 183	69 826	179 428	311 581
dont Fonds de commerce	152 449			152 449
TOTAL immobilisations incorporelles :	573 633	69 826	179 428	464 030

L'augmentation des immobilisations incorporelles de 69 826 euros comptabilisée sur l'exercice 2025 concerne la mise en service d'un logiciel comptabilisé en encours au 31/12/2024.

La variation des amortissements des immobilisations incorporelles sur l'exercice 2025 s'analyse comme suit :

Rubriques (euros)	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Dépréciations exceptionnelles	Montant fin exercice
AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement et de développement					
Autres immobilisations incorporelles					
dont Concessions, brevets, licences	416 515	71 379	179 428		308 466
dont Fonds de commerce	152 449				152 449
TOTAL Amortissement des Immobilisations incorporelles :	568 964	71 379	179 428		460 914

Les immobilisations incorporelles concernent essentiellement des logiciels.

Le fonds de commerce comptabilisé résulte de l'acquisition en 1992 de l'établissement de Bollène, et notamment de l'activité « boîtiers céramique de type MCM » qui y était développée. Ce fonds de commerce a été totalement déprécié en 2002, les produits concernés par l'acquisition de cette technologie n'étant plus commercialisés.

5. Immobilisations corporelles

La société a procédé au cours de l'exercice à une revue approfondie de sa liste d'immobilisations, dans une démarche de fiabilisation et de mise à jour de ses états financiers. Cette opération s'inscrit dans une volonté de renforcer la qualité de l'information comptable et de se conformer aux exigences réglementaires applicables aux annexes fiscales.

Cette revue a consisté à analyser l'ensemble des immobilisations inscrites à l'actif du bilan afin d'identifier les biens devenus obsolètes, hors d'usage ou ne faisant plus partie du patrimoine de l'entreprise. Les actifs concernés ont été sortis des comptes, après vérification et justification, permettant ainsi d'ajuster la valeur nette comptable des immobilisations, sans impact sur le résultat net 2025, les biens concernés étant totalement amortis.

La variation des immobilisations corporelles sur l'exercice 2025 s'analyse comme suit :

Rubriques (euros)	Valeur brute début exercice	Acquisitions apports	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	19 901			19 901
Installations techniques et outillage industriel	9 268 078	131 550	1 146 434	8 253 193
Installations générales, agencements et divers	943 898	2 809	4 207	942 500
Matériel de transport	14 746			14 746
Matériel de bureau, informatique et mobilier	519 352	4 134	235 550	287 935
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	433 220	9 615	75 786	367 049
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	11 199 195	148 108	1 461 977	9 885 325

Les « installations techniques et outillages industriels » acquis en 2025 pour une valeur de 131 550 euros concernent essentiellement du matériel et équipement industriels pour l'usine de Bollène.

La variation des amortissements des immobilisations corporelles sur 2025 s'analyse comme suit :

Rubriques (euros)	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Dépréciations exceptionnelles	Montant fin exercice
AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations générales	7 306	2 048			9 354
Installations techn. et outillage industriel	8 801 873	154 631	1 141 214		7 815 290
Inst. générales, agencements et divers	754 940	63 300	4 207		814 033
Matériel de transport	14 746				14 746
Mat. de bureau, informatique et mobil.	494 021	21 554	235 550		280 025
Emballages récupérables et divers					
TOTAL Amortissement des immobilisations corporelles :	10 072 887	241 533	1 380 971		8 933 448

Les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles sont calculées en mode linéaire et enregistrées en résultat d'exploitation pour 241 533 euros au titre de l'exercice 2025.

Les reprises d'amortissement comptabilisée en 2025 pour un montant total de 1 380 971 Euros correspondent aux amortissements des immobilisations sorties des comptes en 2025 suite au travail de mise à jour du fichier des immobilisations réalisé sur l'année.

6. Immobilisations financières

Rubriques (euros)	Valeur brute début exercice	Acquisitions apports	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mises en équivalence				
Autres participations	82 984 842			82 984 842
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	447 735	9 595	21 915	435 415
TOTAL immobilisations financières :	83 432 577	9 595	21 915	83 420 257

Le poste « Autres participations » correspond à la valeur d'acquisition des titres détenus par Egide SA à hauteur de 100% du capital de la société EGIDE USA LLC.

Les « Autres immobilisations financières » concernent pour l'essentiel le dépôt de garantie versé au titre de la location du site de Bollène.

7. Stocks et en-cours

La variation des stocks et encours sur 2025 s'analyse comme suit :

Rubriques (euros)	Valeur brute au 31/12/2024	Variation	Valeur brute au 31/12/2025
Mat.prem. & approv.	3 078 421	321 199	3 399 620
Encours	792 608	242 176	1 034 784
Produits finis	1 331 240	108 884	1 440 124
Marchandises	3 489	1 319	4 808
Total	5 205 758	673 578	5 879 336

Rubriques (euros)	Dépréciation au 31/12/2024	Variation	Dépréciation au 31/12/2025
Mat.prem. & approv.	1 144 362	212 597	1 356 959
Encours	0	0	0
Produits finis	622 170	19 516	641 686
Marchandises	3 489	1	3 490
Total	1 770 021	232 114	2 002 135

Rubriques (euros)	VNC au 31/12/2024	Variation	VNC au 31/12/2025
Mat.prem. & approv.	1 934 059	108 602	2 042 661
Encours	792 608	242 176	1 034 784
Produits finis	709 070	89 368	798 438
Marchandises	0	1 318	1 318
Total	3 435 737	441 464	3 877 201

Le détail des dotations et reprises de provisions sur stock comptabilisées au titre de l'exercice 2025 est présenté au chapitre 12 de cette annexe.

8. Créances clients

La variation du poste clients s'analyse comme suit :

Rubriques (euros)	31/12/2025	31/12/2024
Clients et comptes rattachés	1 550 193	1 166 885
Provision	509 186	32 436
Valeur nette comptable	1 041 007	1 134 449

Le recours à l'affacturage est effectif depuis avril 2006. Les créances clients cédées à l'affacturage mais non encore réglées s'élèvent à 2 361 K€ au 31 décembre 2025.

Au 31 décembre 2025, les provisions sur créances clients s'élèvent à 509 186 euros et portent :

- à hauteur de 476 750 Euros sur la dépréciation des créances commerciales détenues envers les filiales Egide USA et Santier après compensation des dettes commerciales vis-à-vis de ces 2 sociétés
- à hauteur de 32 436 Euros sur la dépréciation de créances clients tiers

Le détail des dotations et reprises de provisions sur créances clients comptabilisées au titre de l'exercice 2025 est présenté au chapitre 12 de cette annexe.

9. Échéance des créances à la clôture de l'exercice

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	435 415		435 415
TOTAL de l'actif immobilisé :	435 415		435 415
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	32 436		32 436
Autres créances clients	1 517 757	1 517 757	
Personnel et comptes rattachés	37 412	37 412	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 172	2 172	
État - Impôts sur les bénéfices	258 547	258 547	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	246 257	246 257	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 260	2 260	
État - Divers			
Groupe et associés	3 928 114	3 928 114	
Débiteurs divers	850 179	850 179	
TOTAL de l'actif circulant :	6 875 133	6 842 697	32 436
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	257 718	257 718	
TOTAL GÉNÉRAL	7 568 266	7 100 415	467 851

Les créances Groupe et associés correspondent aux montants des comptes courants d'EGIDE USA et de Santier au 31/12/2025.

10. Capitaux propres

Le capital social s'élève à 9 811 589 euros. Il est composé de 19 623 178 actions au nominal de 0,50€.

RUBRIQUES	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 9 807 978	9 811 589	9 800 370
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	798 821	798 074
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	355 876	355 876
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	5 311 006	5 311 006
Autres réserves		
Report à nouveau	-3 470 520	-3 402 414
Résultat de l'exercice	-10 469 665	-68 106
TOTAL situation nette :	2 337 107	12 794 806
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	395 173	459 857
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	2 732 280	13 254 663

Le capital social et la prime d'émission ont augmenté en 2025 suivant l'exercice des Bons de Souscription d'Actions (BSA) émis lors de la dernière augmentation de capital de novembre 2024.

Depuis le 13 novembre 2024 il a été émis 3 341 375 BSA qui pourront être exercés jusqu'au 13 mai 2026 inclus. L'exercice de 2 BSA donnera le droit de souscrire à 1 action ordinaire de la Société au prix de 0,65 € par action, soit une valeur nominale de 0,50 € et une prime d'émission de 0,15 € par action additionnelle.

Au 31 décembre 2025, 44 878 BSA ont été exercés pour un montant de 14 585,35 € donnant droit à 22 439 actions. A cette date, le nombre de BSA restants ouverts à exercice s'élève à 3 296 497.

11. Provisions

La variation des comptes de provisions s'analyse comme suit :

Rubriques (euros)	31/12/2024	Dotations	Reprises	31/12/2025
Provisions pour indemnités de départ en retraite et obligations similaires	474 970	19 984	243	494 711
Provisions pour perte de change	-	486 121		486 121
Provisions pour restructuration	-	-		-
Provisions pour charges (litiges prudhommaux)	65 952	433 500		499 452
Total	540 922	939 605	243	1 480 284

Provisions pour indemnités de départ à la retraite et avantages similaires

Les indemnités de départ en retraite, les allocations d'ancienneté et les médailles du travail font l'objet d'une provision calculée conformément aux nouvelles recommandations comptables depuis 2021. Les engagements d'indemnités de départ en retraite et les allocations d'ancienneté résultent des conventions collectives et accords d'entreprise applicables à chaque établissement.

Les engagements relatifs aux médailles du travail sont calculés conformément aux dispositions légales en la matière.

L'effet de l'actualisation récurrente et des variations normales des variables du calcul de la provision (ancienneté, mouvement de personnel, taux d'actualisation, etc. ...) est constaté intégralement en compte de résultat.

Les principales hypothèses de calcul de la provision pour indemnités de départ en retraite qui ont été retenues sont les suivantes :

- âge de départ à la retraite : 63 et 65 ans, en fonction du statut non-cadre ou cadre,
- taux d'augmentation annuel moyen des salaires : 2 %,
- l'espérance de vie résulte de la table de mortalité de l'INSEE 2000-2002 (TH00-02 et TF 00-02),
- Les taux de rotation retenus sont : 6,60% constant pour les Cadres et 3,50% constant pour les Employés
- le taux d'actualisation financière à long terme a été retenu pour 4.11% en 2025 contre 3,42 % contre en 2024 (taux Markit Iboxx corporate AA 10+).

Provision pour charges : La provision pour charges est destinée à couvrir les risques estimés dans le cadre de litiges prud'hommaux.

Provision pour perte de change : La provision pour perte de change est destinée à couvrir les pertes de changes latentes résultant de la réévaluation des dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en euro au cours du 31/12/2025.

12. Tableau des dépréciations

Rubriques (euros)	31/12/2024	Dotations	Reprises	31/12/2025
Immobilisations incorporelles	152 449	0	0	152 449
Immobilisations corporelles	0	0	0	0
Immobilisations financières	76 984 842	5 609 454	0	82 594 296
Stocks et encours	1 770 021	347 328	115 214	2 002 135
Créances Clients	32 436	476 750	0	509 186
Comptes Courants		3 928 114		3 928 114
Total	78 939 748	10 361 646	115 214	89 186 180

La dotation de 5 609 454 euros comptabilisée au 31/12/2025 sur les immobilisations financières concerne les titres détenus par Egide SA sur sa filiale Egide USA LLC. Au 31/12/2025 les titres détenus sur Egide USA LLC d'une valeur comptable de 82 984 842 Euros sont ainsi dépréciés à hauteur de 82 594 296 Euros, par référence à la quote-part de situation nette de cette société, conséquence de la dégradation de la situation financière des sociétés Santier Inc et Egide USA Inc à cette date.

La dotation sur les créances clients de 476 K€ comptabilisée en 2025 porte sur les créances commerciales d'Egide SA envers ses filiales Egide USA et Santier, après compensation des dettes commerciales vis-à-vis de ces 2 sociétés.

Les dépréciations comptabilisées au titre des créances rattachées aux participations et comptes courants intra-groupe ont également été appréciées au regard de la situation financière des entités concernées et ont fait l'objet d'une dépréciation de 3 928 K€ au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

13. Echéances des Dettes à la clôture de l'exercice

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Autres emprunts obligataires	212 568	212 568		
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	1 103 192	280 959	478 715	343 518
Emprunts et dettes financières divers	323 013	136 000	187 013	
Fournisseurs et comptes rattachés	3 152 065	3 152 065		
Personnel et comptes rattachés	650 681	650 681		
Sécurité sociale et autres organismes	631 075	631 075		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	1 719	1 719		
Autres impôts, taxes et assimilés	58 506	58 506		
Groupe et associés	476 984	476 984		
Autres dettes	95 272	95 272		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	6 705 075	5 695 829	665 728	343 518

La rubrique "Autres emprunts obligataires" correspond à l'emprunt obligataire VATEL. Il est représenté par 1 000 000 obligations d'une valeur nominale de 1€. Ces obligations sont émises sous forme de titre nominatif.

En 2025, Egide SA a obtenu deux prêts bancaires :

- Un prêt bancaire de 400 K Euros obtenu en décembre 2025 auprès de LCL et destiné au financement d'investissements productifs. Ce prêt bénéficie de la garantie partielle de Bpifrance.
- Un prêt « Innovation – Recherche & Développement – obtenu en décembre 2025 auprès de BPI France à hauteur de 400K€. Ce prêt est destiné au financement de l'acquisition d'un robot d'automatisation du procédé d'assemblage de boîtiers.

14. Charges constatées d'avance

Rubriques (euros)	31/12/2025	31/12/2024
Achat Matière Première	65 598	0
Loyers et charges locatives	27 505	54 531
Assurances	69 501	32 982
Redevances de logiciels	28 872	28 207
Honoraires	13 481	0
Divers (Maintenance,...)	52 762	53 654
Total	257 718	169 374

15. Charges à payer

Rubriques (euros)	31/12/2025	31/12/2024
Fournisseurs - factures non parvenues	388 599	186 983
Clients - avoirs à établir	0	0
Personnel - indemnités de sécurité sociale	6 427	8 097
Personnel - dettes provisionnées pour congés à payer et charges afférentes	701 204	697 460
Personnel - dettes provisionnées pour primes à payer et charges afférentes	144 830	24 955
TVA sur avoirs à recevoir	98	127
Etat - Autres charges à payer	73 280	65 399
Notes de frais à payer	827	913
Commissions à payer	65 088	61 644
Intéressement à payer	30 000	0
Total	1 410 354	1 045 578

16. Produits à recevoir

Rubriques (euros)	31/12/2025	31/12/2024
Fournisseurs - avoirs à recevoir	7 018	1 468
Clients factures à établir	284 408	254 241
Autres produits à recevoir	2 260	1 458
TVA sur factures non parvenues	59 809	27 606
Etat- produits à recevoir	112 255	372 000
Total	465 749	656 773

17. Tableau des filiales et participations

	Capital	Capitaux propres autres que capital (hors résultat de l'exercice)	Quote part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus (euros)		Prêts et avances consentis et non encore remboursés (euros)	Montant des cautions et avals donnés par la société (euros)	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	
				Brute	Nette						
EGIDE USA LLC Wilmington, DW – Etats Unis	78 181 828 USD	(16 903) USD	100%	82 984 842	390 546	Néant	Néant	Néant	(77 694 716) USD	Néant	Création le 08/11/2000. Société détient Egide USA Inc. et Santier Inc.

A la clôture de l'exercice 2025, Egide SA détient directement à 100 % la société Egide USA LLC, société de droit américain (État du Delaware), créée le 8 novembre 2000. La société Egide USA LLC n'a pas d'activité industrielle et détient :

- 100 % des titres de la société Egide USA Inc., société de droit américain créée le 29 décembre 2000, qui exerce son activité dans l'état du Maryland,
- 100 % des titres de la société Santier Inc., société de droit américain créée le 28 février 2017, qui exerce son activité industrielle dans l'état de Californie.

Aucune de ces filiales n'est cotée en bourse.

Par ailleurs, au cours de l'exercice écoulé, Egide SA :

- n'a pris aucune participation dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française représentant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers ou de la moitié du capital de cette société ou s'est assuré le contrôle d'une telle société en application des dispositions de l'article L. 233-6 du Code de commerce ;
- n'a aliéné aucune participation en vue de régulariser des participations croisées en application des articles L.233-29 et L.233-30 du Code de commerce.

18. Impôt sociétés et déficits fiscaux

18.1 Crédit d'impôt recherche

La société Egide SA a enregistré au compte de résultat de l'exercice 2025 un crédit d'impôt recherche de 258 547 euros. Le crédit d'impôt recherche enregistré au titre de l'exercice 2024 s'élevait à 245 121 Euros.

18.2 Déficits fiscaux reportables

Le résultat fiscal 2025 correspond à une perte de 10 426 670 Euros dont 5 609 454 Euros (dépréciation des titres) assujettis au régime des plus-values long terme. Le montant des déficits fiscaux reportables à la clôture de l'exercice 2025 s'élève à 69 296 144 Euros.

Rubrique	Montant
Déficit reportable 2024	58 869 474
Résultat fiscal 2025	10 426 670
Déficit reportable 2025	69 296 144

19. Ventilation du chiffre d'affaires par secteurs d'activité

Le chiffre d'affaires 2025 (hors Groupe) correspond majoritairement à des livraisons de produits finis expédiés pendant la période.

19.1 Ventilation du chiffre d'affaires par ligne de produits

Secteurs d'activité (euros)	31/12/2025	31/12/2024
Verre métal	6 079 448	4 507 619
Céramique	9 839 134	9 241 247
Activités annexes	576 711	1 032 918
Groupe	316 461	351 239
Total	16 811 754	15 133 023

19.2 Ventilation du chiffre d'affaires par secteurs géographiques

Secteurs géographiques (euros)	31/12/2025	31/12/2024
France	6 702 789	4 698 624
UE hors France	622 702	1 026 830
USA et Canada	588 860	718 061
Autres pays	8 580 942	8 338 269
Groupe (USA)	316 461	351 239
Total	16 811 754	15 133 023

20. Résultat financier

Rubriques (euros)	31/12/2025	31/12/2024
Intérêts des emprunts	-80 065	-77 723
Résultat net des opérations en devises	-47 790	-10 597
Commission spéciale de financement - affacturage	-96 466	-92 993
Escomptes accordés	-1 751	-1 509
Dépréciation des titres de participations	-5 609 454	0
Autres charges	-486 118	0
Total	-6 321 644	-182 823

Les autres charges d'un montant de 486 118 euros correspondent à la provision comptabilisée au titre des écarts de conversion actif calculés au 31/12/2025.

21. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est nul en 2025 compte tenu de la nouvelle définition du résultat exceptionnel dans le cadre du changement de réglementation comptable, contre un profit de 311 463 euros en 2024 principalement constitué de subvention d'investissement et de reprise de provisions prud'hommales.

22. Rémunération des dirigeants

En 2025, la rémunération brute versée aux dirigeants se décompose comme suit :

- Pour la fonction de Directeur Général du 1^{er} janvier 2025 au 21 août 2025 : 173.025.74 €
- Pour la fonction de Directeur Général du 1^{er} août 2025 au 31 décembre 2025 : 113.233.89 €

23. Honoraires des Commissaires aux comptes

Honoraires aux titres de l'exercice 2025 :

En Euros	RSM Paris
1) Honoraires afférents à la certification des comptes	105 000
2) Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité	-
3) Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et des informations en matière de durabilité	10 866
Total	115 866

24. Autres engagements

23.1. Engagements donnés

23.1.1. Engagements en faveur des sociétés liées

Néant

23.1.2. Engagements en faveur des établissements de crédit

La société a consenti à LCL un nantissement du fonds de commerce du site industriel de Bollène (Sactar) à hauteur de 60% d'un emprunt souscrit de 400 000 €.

23.1.3. Engagements de crédit-bail

Les engagements de crédit-bail concernent les postes suivants et se résument comme suit :

Matériel industriel (euros)	31/12/2025	31/12/2024
Valeur des biens à la date de signature du contrat	1 960 891	1 755 552
Dotations aux amortissements qui auraient été enregistrées si ces biens avaient été acquis :		
- au cours de l'exercice	317 389	311 446
- cumulées à l'ouverture de l'exercice	717 171	370 351
Redevances payées (Hors taxe) :		
- au cours de l'exercice	328 294	327 512
- cumulées à l'ouverture de l'exercice	1 096 832	468 586
Redevances restant à payer à la clôture de l'exercice (Hors taxe)	666 191	960 883
Prix d'achat résiduel (Hors taxe)	12 660	12 363

Les engagements de crédit-bail selon les échéances se résument comme suit :

Échéances	31/12/2025	31/12/2024
Moins d'1an	312 879	307 572
De 1 à 5 ans	353 312	653 311
Plus de 5 ans	-	-
Total	666 191	960 883

23.1.4. Engagements d'affacturage

L'entreprise cède ses créances clients dans le cadre d'un contrat d'affacturage avec BPCE Factor.
L'encours hors-bilan est de 2.361 K€ au 31 décembre 2025.
En cas de non-paiement d'une créance, l'entreprise serait appelée à rembourser l'avance reçue.

23.2. Engagements reçus

La société bénéficie de la garantie Bpifrance (fonds Innovation Standard) à hauteur de 40% de l'encours du crédit souscrit auprès du LCL.
L'encours garanti au 31 décembre 2025 s'élève à **400 000 € × 40% soit 160 000 €**.

23.3. Engagements réciproques

Egide SA avait souscrit une police d'assurance-crédit dont les factors étaient désignés comme bénéficiaires. Ce service est maintenant intégré dans la prestation du factor qui a donc souscrit une police globale.

25. Ventilation de l'effectif moyen

	2025	2024
Cadres et assimilés	33	30
Agents de maîtrise et techniciens	16	22
Employés	2	3
Ouvriers	81	90
Effectif moyen	132	145

L'effectif moyen est égal à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chacun des trimestres de l'exercice comptable. Il s'agit de l'ensemble des personnes titulaires d'un contrat de travail, rémunérées directement par l'entreprise.